

FORMATION au Diplôme d'Etat « Moniteur Educateur » - ME

Niveau IV
(niveau bac)



Formation diplômante accessible sans le BAC

- ↔ poursuite d'études
- ↔ reprise d'études
- ↔ situation d'emploi
- ↔ réorientation
- ↔ insertion / réinsertion professionnelle

Le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur est accessible via une démarche de VAE (*Validation des Acquis de l'Expérience*).

Approche pédagogique

La formation est construite dans une perspective pluridisciplinaire (droit, psychologie, sociologie, etc) alliant savoirs pratiques et connaissances théoriques.

Les sites qualifiants, un atout pour la formation :

Les stages professionnels se déroulent dans des établissements conventionnés : les « sites qualifiants ».

Ces établissements participent à la qualité du projet pédagogique de l'établissement. Ils permettent l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein des référentiels professionnels au même titre que la formation théorique.

Le Moniteur Educateur (ME) participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Il s'intègre dans une équipe de travail dans le cadre d'un projet de vie élaboré avec les autres acteurs de la prise en charge et contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement.

Son action participe au développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Ce métier requiert un intérêt pour la relation d'aide, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, pour répondre aux multiples situations des personnes en difficulté.

Les aptitudes

- ⇒ Sensibilité aux problèmes humains
- ⇒ Capacité à travailler en équipe
- ⇒ Intérêt pour les relations humaines et les problèmes sociaux
- ⇒ Sens de l'organisation et de l'animation de groupes
- ⇒ Engagement personnel
- ⇒ Gestion des situations complexes

Où exercer ?

C'est essentiellement le secteur associatif qui emploie les Moniteurs Educateurs. Ils exercent surtout leur activité dans les établissements et services tels que les internats, foyers, externats, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs, maison d'enfance à caractère social, etc. Toutefois, la Fonction Publique offre également des possibilités par concours d'accès.

Institut du Travail Social Pierre Bourdieu

8 cours Léon Bérard, 64000 PAU
05 59 84 93 93 - contact@its-pau.fr
www.its-pau.fr

Durée de la formation

La formation se déroule en **2 ans**.

Elle comprend en alternance :

⇒ **950 h** d'enseignements théoriques.

⇒ **980 h** de stages professionnels soit 28 semaines.

Contenu de la formation

La formation est organisée en modules rattachés aux quatre Domaines de Formation (DF) suivants :

⇒ DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h)

⇒ DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h)

⇒ DF 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle (125 h)

⇒ DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h)

Contacts :

Responsable de Formation :

Sarah LUCAS

sarah.lucas@its-pau.fr

Admissions

Corinne DREVOND

corinne.drevond@its-pau.fr

Secrétariat pédagogique

Cathy ALCACEBE

cathy.alcacebe@its-pau.fr

VAE

Véronique FLORIAN

veronique.florian@its-pau.fr

Accès à la formation

Conditions d'inscription

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

Cependant, pour entrer en formation, les candidats devront réussir les épreuves d'admission organisées par l'établissement.

Les épreuves de sélection

Une épreuve écrite (appelées épreuves d'admissibilité) :

⇒ à partir d'un texte d'actualité, l'épreuve a pour objectif de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats (2h)

Des épreuves orales (appelées épreuves d'admission) sous réserve d'admissibilité à l'écrit :

⇒ un entretien avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel (30 mn),

⇒ un entretien avec un psychologue (20mn).



Dispenses et allègements

Des allègements de formation peuvent être accordés aux titulaires :

⇒ du DE Auxiliaire de Vie Sociale (AVS),

⇒ du DE Assistant Familial (AF),

⇒ du DE Aide Médico-Psychologique (AMP).

Des dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires :

⇒ Du DE TISF;

⇒ Du Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale ;

⇒ Du Bac Pro Services en Milieu Rural ;

⇒ Du BP JEPS Animation Sociale ;

⇒ Du Titre Professionnel Technicien Médiation Service.

Les moniteur-éducateurs qui le souhaitent, peuvent faire une autre formation du secteur social en bénéficiant d'allègements de formation. Les titulaires du DEME peuvent bénéficier :

- d'allègement d'1/3 de la formation d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants,

- d'allègement de formation et de la dispense de 3 domaines de formation sur 6, ainsi que des épreuves de certifications correspondantes pour la formation préparant au DETISF.

Pour vous inscrire

ou pour obtenir plus d'informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs)

rendez-vous sur notre site internet :

www.its-pau.fr